

# Revue de presse #13



La revue de presse, la nouvelle rubrique de Voix d'Exils.  
Auteur; Damon / Voix d'Exils

**Sous la loupe : Les Tunisiennes exigent l'égalité dans le déconfinement / Les lenteurs administratives grecques embrasent un camp de requérants / Les migrants mineurs prennent tous les risques pour traverser la Manche**

**Tollé en Tunisie : un déconfinement jugé « sexiste »**

[Jeuneafrique.com](http://Jeuneafrique.com) 03.05.2020

La Tunisie, qui avait mis en place un confinement très strict depuis le 22 mars dernier, en a annoncé la levée partielle début mai, avec une reprise de l'activité à 50% des effectifs dans de nombreux secteurs de l'économie. Pas très inspiré, le gouvernement avait demandé par décret que certaines personnes

continuent de rester confinées, dont les retraités de plus de 65 ans, les personnes atteintes de maladies chroniques, les femmes enceintes et « les mères dont l'âge des enfants ne dépasse pas 15 ans ».

Ce dernier point a aussitôt déclenché la colère de nombreuses associations de défense des droits des femmes, qui ont dénoncé dans un communiqué « cette exception outrageante traduisant une vision machiste et patriarcale des rôles et des attributs sociaux de sexe qui fait porter aux seules femmes la responsabilité des enfants ».

Les militantes ont rappelé à leur gouvernement que l'égalité hommes-femmes était inscrite dans la Constitution tunisienne adoptée en 2014. « Au-delà des droits des femmes, le gouvernement devrait savoir qu'il y a des pères qui veulent s'occuper de leurs enfants et d'autres qui devraient le faire », a martelé Bochra Bel Haj Hmida, ex-présidente de la Commission pour les libertés individuelles et l'égalité.

Assaillies par les critiques, mises en demeure de faire respecter l'égalité, les autorités ont finalement publié un communiqué sur les réseaux sociaux évoquant « une erreur dans la rédaction finale du texte ».

Selon l'Institut national tunisien de la statistique, la participation des femmes au monde du travail n'a rien de marginal, puisqu'elles représentent officiellement 30% de la population active. Un chiffre qui serait sous-évalué selon certaines associations.

## **Asile en Grèce : la lenteur du traitement des demandes met le feu aux poudres**

[Infomigrants.net, 13.05.2020](https://www.infomigrants.net/fr/13.05.2020)

Fortes tensions dans le centre de Fylakio où des demandeurs d'asile se sont rebellés le 12 mai dernier contre la lenteur

du traitement de leurs dossiers. A bout de nerfs, les manifestants ont mis le feu à des matelas et lancé des pierres contre les policiers.

Situé à la frontière gréco-turque, Fylakio est un centre de passage qui héberge une centaine de personnes, dont des mineurs non accompagnés, le temps que leur demande d'asile soit traitée. Certains d'entre eux y végètent depuis plus de six mois sans avoir de nouvelles. Interpellés, les responsables grecs invoquent les problèmes de fonctionnement des services d'asile dus à la pandémie de coronavirus qui aggrave encore les retards préexistants.

Un rapport du Conseil de l'Europe publié l'année dernière avait déjà alerté sur les conditions de vie des migrants dans les camps grecs, notamment dans celui de Fylakio. « Maintenir des personnes pendant plusieurs mois dans des conditions aussi épouvantables est une violation de l'interdiction de mauvais traitement. »

Inquiètes, les ONG observent que le gouvernement conservateur grec a restreint dernièrement les droits des migrants. Une loi adoptée début mai permet notamment la détention automatique des demandeurs d'asile dont les appels ont été rejetés et ceux soumis à des procédures de retour. Considérée comme « dangereuse pour la santé des personnes détenues », cette loi va également à l'encontre du droit international en vertu duquel la détention pour migrants ne doit être utilisée « qu'en dernier recours ».

## **Migrants mineurs : toujours plus nombreux à traverser la Manche**

Rtbf.be, 21.05.2020

Malgré les dangers liés à la densité du trafic maritime, aux forts courants et à la faible température de l'eau, les tentatives de traversée de la Manche sont en expansion. En

2019, 2758 migrants ont été secourus par les autorités françaises et britanniques, soit quatre fois plus qu'en 2018.

Et la pandémie n'a pas infléchi la tendance. Seul le mode de transport a changé. Ce ne sont plus les poids lourds – immobilisés pour cause de Covid-19 – qui sont pris comme moyen de transport, mais de petites embarcations à la sécurité douteuse.

Côté anglais, à Douvres, principal port d'entrée depuis le continent, on a recensé plus de 200 jeunes migrants venus demander l'asile en Grande-Bretagne il y a un an, et ce chiffre a presque doublé en 2020. Les arrivants sont essentiellement des garçons de 16-17 ans, originaires d'Iran, d'Irak, ou d'Afghanistan.

Le comté anglais qui n'avait qu'un seul centre d'accueil pour migrants, en a désormais trois. Outre la charge de 469 mineurs, il a aussi la responsabilité de soutenir 932 migrants âgés de 18 à 25 ans qui ont quitté le système de prise en charge.

En 2019, la police a procédé à 418 arrestations pour des infractions liées à l'immigration clandestine et 111 passeurs ont été condamnés à des peines de prison. Depuis le début de l'année 2020, plus de dix passeurs ont été condamnés et emprisonnés.

Pour dissuader les candidats à la traversée de la Manche, la Grande-Bretagne travaille avec la France pour renvoyer davantage de migrants qui tentent la traversée.

**Oumalkaire / Voix d'Exils**